

## DÉCISION du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2023 - 014

### **OBJET : Motion de soutien à la candidature de Quillan pour accueillir une nouvelle brigade mobile de gendarmerie**

L'An deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la CCPA, avenue François Mitterrand, à la suite de la convocation faite le 10 mars par Monsieur le Président.

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Philippe PARRAUD (Axat), Alain CHANAUD (Belvianes et Cahirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Eric ASTIER (Corbieres), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Claire THENARD (Courtauly), Rose-Marie DAROT (Espérazza), Elvire ANDREWS (Espérazza), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Gvette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby), Georges BENNAVAIL (Val du Faby) et Marc RIVALS (Villefort).

Procurations : Jean Claude MICHELOU (Axat) à Philippe PARRAUD (Axat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty) à Jacques MAMET (Chalabre), François LACROIX (Espezet) à Francis SAVY (Mazuby), Didier PARIS (Fontanes de Sault) à Alfred VISMARA (Cailla), Lydie MUNIER (Joucou) à Anthony CHANAUD (Val du Faby), Jacques SIMON (Quillan) à Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Amandine MORENO (Quillan) à Jean POLY (Quillan) et Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières) à Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol).

Excusés : Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérazza), Eric COUE (Espérazza), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault) et Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol).

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Julie LE MORVAN (Espérazza), Olivier FROMILHAGUE (Espérazza), Gaël SAN MARTIN (Espérazza), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Hervé CHAPUT (Rodome) et Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil).

Secrétaire de séance : Serge MOUNIÉ

Nombre de conseillers en exercice : 83

Présents : 53

Votants : 60

Excusés : 10

Absents : 12

L'Etat a lancé un programme de création de brigade mobile de gendarmerie.

Ce dispositif permettra d'accueillir une dizaine de gendarmes supplémentaires qui sillonneront le territoire intercommunal aux bénéfices des élus et de la population des Pyrénées audoises.

L'obtention de ce programme est un moyen de renforcer notre communauté d'une brigade qui œuvre sans relâche pour répondre aux attentes de la population. A l'heure où les services publics sont en difficulté, il est dans notre intérêt à tous de travailler main dans la main, que ce soient les communes membres, la CCPA et la Ville de Quillan pour décrocher l'installation de cette brigade.

Ce sont des familles supplémentaires pour le territoire.

Notre ruralité a besoin de la présence de l'Etat et que nous nous engageons à ses côtés pour assurer la sécurité de tous.

Aussi la candidature de la Ville de Quillan présente de nombreux atouts qui appellent un **soutien clair** de la CCPA :

- La disponibilité immédiate de logements pour héberger les gendarmes et leurs familles sans délai ;
- L'implantation mitoyenne à l'actuelle brigade présente un avantage en termes de logistique, de fonctionnement et de possibilité d'évolution.
- La position géographique centrale de la commune ;
- La qualité de vie de la commune et plus généralement du territoire grâce à la proximité de l'ensemble des services et à un cadre naturel remarquable.

**Délibéré, à l'unanimité, par les conseillers communautaires, au cours du conseil communautaire du 16 mars 2023.**

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 16 mars 2023

*Transmis au représentant de l'Etat,  
le 30.03.2023  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le 30.03.2023*



Pour extrait conforme